



Permis de construire refusé par la dde

Par **daste**, le **23/02/2010** à **17:59**

Bonjour, je vends un terrain constructible en triangle dont une limite longe une rue sur une longueur de 67m et les deux autres aboutissent également sur la rue, celle parallèle à la rue fait 60m et l'autre perpendiculaire mesure 21m. La DDE refuse d'accepter le permis de construire déposé par mon acquéreur prétextant que la limite de 60m est considérée comme limite de fond de terrain et non comme limite latérale séparative (alors qu'elle aboutit sur la voie) contraignant mon client à implanter sa maison à 6m de la limite et non à 4m rendant le projet impossible à réaliser.

Comment réagir face à ce blocage?